

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 30 (1958)
Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

ÉDITION

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement,
avenue Georgette 1, Lausanne.

COMITÉ DE PATRONAGE

LAUSANNE

Fr. Gilliard, architecte
M. J.-J. Mayor, secrétaire du Cartel romand
d'hygiène sociale et morale
E. Virieux, architecte cantonal.

GENÈVE

E. Fatio, architecte
Dr A. Montandon
E. Martin, architecte.

NEUCHÂTEL

F. Decker, architecte.

FRIBOURG

R. Aeby, architecte.

RÉDACTION

Pierre Jacquet, architecte.
Secrétariat de rédaction:
8, rue Gautier, Genève. Tél. 32 94 05.

COMITÉ DE RÉDACTION

Président: M. A. Maret.
Membres: MM. G. Borel, F. Gilliard,
A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Avenue de Tivoli 2, Lausanne.
Chèques post. II. 66 22. Tél. (021) 22 60 43.

*Tous les membres des sociétés suivantes
reçoivent Habitation:*

USAL Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement

FAS Section romande de la Fédération des
architectes suisses

SCH Société coopérative d'habitation, Lau-
sanne

SCH Société coopérative d'habitation, Ge-
nève

SAL Société pour l'amélioration du loge-
ment, Genève

SYNTEC, Syndicat général des employés
techniques, Genève

FOMHAB Coopérative d'habitation, Genève.

ABONNEMENTS

Suisse: Fr. 6.— par an. Etranger: Fr. 8.60.
Prix du numéro (Suisse): 60 ct.
Chèques postaux II. 66 22.

Le bonheur

Le bonheur est chose légère, dit la chanson, et certes il n'est pas aisé de l'enfermer dans les cadres rigides d'une définition. Néanmoins, s'il n'est pas possible, même aux plus grands philosophes, de dominer parfaitement l'ensemble du problème, chacun peut y discerner quelques-uns de ses éléments constitutifs et s'approcher ainsi de cet idéal: le bonheur.

Voici quelques marches de cette ascension:

1. Le bonheur est une des caractéristiques de la grandeur de la personnalité humaine. Les bêtes ne sont ni heureuses ni malheureuses, tout au plus y voit-on les signes d'une certaine gaieté ou tristesse.
2. Cette constatation en détermine une autre: le bonheur n'est pas directement lié à l'état physique de l'homme. Le bonheur appartient au domaine spirituel. On voit des malades révéler un grand bonheur.
3. Etant essentiellement spirituel, le bonheur ne dépend pas du niveau de vie de l'homme. Bien souvent, les populations moins évoluées techniquement sont plus heureuses que celles vivant dans le confort.
4. Le bonheur est individuel dans ses manifestations, mais collectif dans ses causes. Si chaque individu possède un bonheur bien à lui, celui-ci dépend directement de son entourage: de sa famille, de ses amis, de ses collègues de travail, etc.
5. Chaque homme est donc responsable du bonheur de son prochain.
6. La civilisation moderne est de caractère communautaire et altruiste, alors que l'homme est demeuré individualiste et égoïste. Ce désaccord explique les plaintes de l'homme d'aujourd'hui qui de moins en moins se sent heureux. Dans les nations à niveau de vie élevé, son développement spirituel n'a pas suivi le développement technique. Il est urgent que les jeunes surtout prennent conscience de la nécessité d'une évolution dans la manière de penser.

Sommaire :

V ^e Congrès de l'Union internationale des architectes	13
Quelques exemples de logements en « duplex »	26
Développement de l'offre et de la demande dans le domaine du logement	32
Le quartier d'habitation et ses normes	35
L'urbanisme en France depuis 1945	41
Informations	47